

**Mémoire déposé par CAMMAC** dans le cadre des travaux sur le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec

## **Profil de l'organisme**

Décrite à travers le monde comme une oasis musicale pour amateurs de musique, CAMMAC en est à sa soixante-quatrième saison. L'idéal du partage de l'expérience humaine au moyen de la musique qui était au cœur du projet initial des fondateurs est toujours aussi actuel : **la joie de faire de la musique** joue toujours un rôle central dans la vie des musiciens amateurs de CAMMAC, quel que soit leur âge, leur niveau, leur langue ou leur culture.

Le Centre musical CAMMAC est situé dans la MRC d'Argenteuil (Harrington) dans les Laurentides et offre plusieurs programmes tout au long de l'année, dont le plus réputé est le programme estival qui dure sept semaines et offre aux participants des stages d'une semaine ou plus auprès de musiciens professionnels. Les musiciens amateurs de tous âges et tous niveaux peuvent dans le plaisir et la détente s'initier à la musique ou parfaire leur jeu et leurs connaissances musicales. Outre les sept semaines de stages en été CAMMAC y offre deux stages de trois jours à l'Action de grâce en octobre ainsi que pendant la longue fin de semaine de mai. Un nouveau programme a vu le jour en 2015 pendant la semaine de relâche en mars : la semaine grands-parents / petits-enfants. En 2016 CAMMAC a offert des stages musicaux d'une journée aux commissions scolaires de la région.

Le FESTIVAL CAMMAC présente des artistes renommés et de la relève dans une formule concert-brunch pendant 7 dimanches consécutifs en été dans sa magnifique salle de concert Lucy. Des activités de CAMMAC sont également offertes dans les régions de Montréal, Ottawa-Gatineau et Toronto.

## **Résumé du mémoire présenté**

Dans ce mémoire, notre intention est d'aborder plusieurs des questions proposées dans le cahier de consultation en nous concentrant sur deux des thèmes qui sont les plus proches de nos valeurs, soit *la participation de tous à la culture* ainsi que *la reconnaissance de la diversité*. Nous illustrerons notre point de vue sur différents enjeux auxquels font face notre société et notre milieu culturel à l'aide d'exemples tirés des activités que nous offrons depuis plus de 60 ans, ou encore de projets que nous aimerions développer davantage dans les années à venir.

## Mémoire déposé par CAMMAC

CAMMAC, organisme culturel dédié à la promotion de la musique pour tous, désire déposer ce mémoire dans le cadre des travaux sur le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec. En favorisant les rencontres entre amateurs de musique et en organisant des activités éducatives dans une ambiance stimulante et détendue, CAMMAC perpétue la conviction qu’avaient ses fondateurs que la musique est un excellent trait d’union entre les êtres humains, peu importe leur âge, leur langue et leur culture.

Dans ce mémoire, notre intention est d’aborder plusieurs des questions proposées dans le cahier de consultation en nous concentrant sur deux des thèmes qui sont les plus proches de nos valeurs, soit *la participation de tous à la culture* ainsi que *la reconnaissance de la diversité*. Nous illustrerons notre point de vue sur différents enjeux auxquels font face notre société et notre milieu culturel à l’aide d’exemples tirés des activités que nous offrons depuis plus de 60 ans, ou encore de projets que nous aimerions développer davantage dans les années à venir.

La culture est le moyen par excellence pour développer notre identité individuelle et collective. Son rôle dans le développement de la cohésion du tissu social est primordial. Bien que les moyens de communication aient fait un bond extraordinaire dans les dernières décennies et que les individus dans notre société québécoise soient presque tous reliés par le biais de réseaux sociaux et de plateformes numériques, il n’en demeure pas moins qu’il existe de l’isolement et des divisions. Isolement des personnes qui ne partagent pas le plaisir de la culture avec d’autres. Divisions entre groupes d’âge (les différentes générations ne partagent que très rarement des expériences de vie), entre les différents groupes socio-économiques et les différentes ethnies.

Nous proposons **la culture participative** comme concept de base au centre de la prochaine politique culturelle québécoise. La culture qui réunit les gens, les rassemble, et les unit dans une expérience participative vécue ensemble. Sans imposer de normes aux créateurs ou aux artisans du milieu culturel, il faut entrer dans cette nouvelle ère de consommation artistique numérique accrue en s’assurant que l’art reste vivant et accessible. Il faut que le public soit un acteur à part entière du processus artistique, et non simplement un témoin appréciatif qui arrive en fin de processus. La culture participative, c’est placer dans une dynamique d’échange le créateur et le spectateur, tout en respectant les niveaux de spécialisation et le libre arbitre de chacun. La culture

participative, c'est donner à tout un chacun la possibilité d'exprimer sa fibre créative, de grandir à travers l'expérience transformatrice que nous apporte la pratique culturelle.

Si nous nous penchons sur la place de la musique dans la vie de la plupart des citoyens, elle se limite le plus souvent à une consommation passive, c'est-à-dire à écouter de la musique, que ce soit en ligne, sur CD ou en concert. La musique suscite alors des émotions, favorise des moments forts et des états d'âme, inspire et propulse l'auditeur dans un monde au-delà de la pensée cartésienne et logique, lui permet d'échapper un moment à la réalité. Quels attributs enviés ! De plus, nous bénéficions au Québec d'une panoplie de musiciens talentueux et d'une offre musicale riche et variée.

La pratique de la musique pour le simple plaisir, par contre, a connu un net déclin dans notre société. Le piano familial a été remplacé par la télé, les veillées où tout un chacun chantait ou jouait d'un instrument ont été remplacées par des activités passives et la plupart du temps solitaires.

Depuis le début du présent siècle, la musique a presque disparu des écoles primaires du Québec, ne survivant que dans des établissements où les dirigeants en ont fait un choix et une priorité. Ce choix offert aux écoles de présenter l'art dans l'offre de cours au primaire soit par le théâtre, les arts plastiques ou la musique relègue souvent cette dernière aux oubliettes, principalement parce qu'elle nécessite, du moins dans le modèle des dernières décennies, équipements coûteux et spécialistes.

Un des moteurs artistiques de CAMMAC est la pratique du chant choral. Le chant choral est non seulement une façon simple et peu onéreuse de faire de la musique, mais c'est également une forme d'art qui encourage spontanément le partage, le sens de la communauté et le plaisir de faire naître de la musique à partir d'un moyen de communication offert à tous. Nul besoin de se lancer dans un apprentissage théorique préalable. Chansons, canons, hymnes et chefs d'œuvre du répertoire de concert sont là pour nous rappeler que de tous temps, les hommes et femmes ont chanté ensemble, développant ainsi un sentiment d'appartenance, définissant par l'art ce que nous sommes comme société.

Les bienfaits de la musique sur le corps et le cerveau ne sont plus à prouver, et si nous pouvions réintégrer la musique à l'école de cette façon simple et peu coûteuse, nous nous assurerions de plusieurs choses. D'abord de continuer à éveiller, pour parfois ensuite les former, de nouvelles générations au potentiel de la musique. Mais nous formerions aussi, de façon directe, de nouvelles générations d'amateurs de musique, de

spectateurs pour assister aux concerts et autres manifestations culturelles, un public plus large et plus éveillé, à la mesure du talent de nos créateurs.

CAMMAC souhaite développer son offre de programmes à la population régionale en développant les journées ou séjours scolaires axés sur le plaisir de faire de la musique. Un projet pilote a vu le jour en avril 2016 grâce à la collaboration et au financement du projet par la MRC d'Argenteuil et le Ministère de la Culture et des Communications. Ce projet a remporté un franc succès et il serait fantastique de pouvoir faire bénéficier plus d'élèves de nos excellents programmes, installations et équipements.

Le citoyen qui pratique la musique de façon active développe sa sensibilité, crée des liens avec ses semblables en participant à des activités musicales collectives (chorale, orchestres, stage band, musique de chambre, jam sessions, etc.) et devient de surcroît un averse consommateur de musique. Il soutient l'industrie culturelle en achetant des disques, en assistant à des concerts, en achetant des instruments de musique et des partitions, en prenant des cours avec des musiciens professionnels.

En favorisant des chantiers de culture participative à l'échelle humaine, en petits groupes, en mêlant les groupes d'âge et la provenance des participants, nous pouvons créer des occasions uniques d'enrichissement et de partage.

A CAMMAC, notre souci d'**inclusion** et de **diversité** se reflète dans l'âge et la provenance de nos participants, dans la variété de l'offre musicale (de la musique ancienne au jazz en passant par la musique classique et la musique folklorique) et dans notre volet social, qui consiste à inviter des familles ciblées en collaboration avec des organismes communautaires, des commissions scolaires et des organismes d'accueil d'immigrants.

Existant depuis plus de 60 ans, CAMMAC offre un programme musical à des musiciens amateurs qui proviennent de partout au Canada et même à l'international. Outre un programme riche et varié pour adultes, nous offrons également un programme musical pour les enfants de 4 à 11 ans, ainsi qu'une offre spécialisée pour les adolescents. Lors de nos sept semaines d'activités durant l'été, ou lors d'une de nos grandes fins de semaine d'octobre, de février ou de mai, francophones, anglophones, hommes, femmes, enfants, adolescents se réunissent pour faire de la musique ensemble, pour le plaisir. Encadrés par une équipe professorale de musiciens professionnels, toutes générations, cultures et groupes d'âges s'unissent autour du plaisir simple de faire de la musique. Plusieurs participants sont, au fil des ans, devenus de grands musiciens professionnels alors que tous sont certainement devenus des consommateurs de

culture. Présents dans les salles, dans les musées, sur les scènes professionnelles et amateurs, achetant et consommant la culture.

L'aspect intergénérationnel est une source d'inspiration extraordinaire pour les participants de toutes les tranches d'âge. La taille de nos programmes (entre 100 et 140 personnes par stage) est celle d'un petit village et favorise la création de liens à travers la musique. Le corps professoral est constitué d'excellents musiciens professionnels passionnés et dévoués et qui sont d'excellents pédagogues. De nombreux professeurs remarquent que ce partage et cette proximité avec des amateurs leur rappelle pourquoi ils ont choisi d'être musiciens, les ramène à la joie initiale de faire de la musique.

Le mélange des générations a quelque chose de magique. « Mon grand-père disait... » peut être remplacé par « Mon grand-père joue de la clarinette et ma grand-mère pratique sa harpe celtique tous les jours. Avec eux, on a préparé un concert pour mes parents ! »

C'est à notre centre musical dans les Laurentides que nous accueillons depuis deux ans maintenant des familles de nouveaux arrivants ainsi que des familles à faible revenu. Quoi de mieux que la taille d'un petit village pour aider l'intégration de nouveaux arrivants dans notre pays et favoriser leur rencontre avec d'autres ? Ces initiatives ont été pilotées soit par notre budget de fonctionnement, soit par des aides ponctuelles reçues de la part des divers paliers de gouvernement (MRC, municipalités, députés provinciaux et fédéral, MCC). Il serait important que ce type d'initiative trouve sa place dans la nouvelle politique culturelle afin qu'en poursuivant ce genre de travail, nous puissions *mieux refléter la diversité culturelle québécoise et favoriser l'intégration et la participation à la vie culturelle des personnes issues de l'immigration* en les intégrant à nos activités culturelles.

Une meilleure concertation entre les ministères de l'Éducation, de la Famille et de la Culture et des Communications nous semble essentielle. Il est en effet fastidieux pour un organisme culturel de demander du soutien financier pour ses différentes initiatives à différents ministères ou programmes à l'intérieur d'un même ministère...

Il serait finalement important que ce grand chantier qui nous occupe permette à la culture d'accéder à des incitatifs fiscaux qui permettent aux entreprises culturelles de développer leur culture philanthropique avec plus de facilité. Le programme Mécénat Placement Culture est une initiative absolument formidable qu'il faut protéger et continuer à nourrir. Il serait également important que de meilleures déductions fiscales

puissent être éventuellement offertes aux entreprises qui soutiennent les arts, comme cela se fait ailleurs en Amérique du Nord. Il est vrai que le Québec a la chance immense, par le biais du CALQ et du MCC, de pouvoir compter sur un soutien unique aux entreprises culturelles sur notre continent. Cependant, si nous ne voulons pas continuer de dépendre du financement public (ce qui n'est pas le cas de CAMMAC, soutenu à moins de 5 % de son budget par les fonds publics), il faut que les individus et les entreprises qui seront sollicités par des entrepreneurs culturels aient accès à de plus fortes déductions fiscales en retour d'un soutien financier.

La culture doit donc être **participative** et **inclusive**. La musique en est une très bonne illustration. Elle doit inclure les gens de tous horizons, tous âges, tous milieux socio-culturels, toutes origines ethniques. Son pouvoir rassembleur est énorme, et c'est par la participation active des citoyens à la culture que nous favoriserons **un meilleur vivre-ensemble** dans notre société.

Mathieu Lussier, Président

Margaret Little, Directrice générale

6 mai 2016

CAMMAC  
85, Chemin CAMMAC  
Harrington, QC  
J8G 2T2  
1 888 622-8755 / 819 687-3938 x 223

[mlittle@cammac.ca](mailto:mlittle@cammac.ca)  
[www.cammac.ca](http://www.cammac.ca)